

## **DECLARATION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA SOCIETE CIVILE**

### **SUITE AUX EVENEMENTS DE BOYRABE DES 17,18, 19 et 20 AOUT 2013**

En réponse à une attaque des éléments fidèles au Président déchu, François Bozizé, les éléments de la Séléka ont encore lancé une campagne punitive sur le quartier Boyrabe, dans plusieurs autres quartiers du nord de la ville et dans une partie du 5<sup>ème</sup> et du 3<sup>ème</sup> arrondissements de Bangui. Prétextant une opération de désarmement, ils ont une fois de plus vaqué à leurs activités de prédilection : vols, viols avec mutilation, tueries, pillages, violation de droits humains, traitement dégradant et inhumain...

Alors que nous étions tentés de croire que tous ces actes allaient finir suite à l'annonce claire et sans ambages du Chef de l'Etat de Transition au cours de la cérémonie de sa prestation de serment du 18 Août dernier, des compatriotes ont encore innocemment perdu leurs vies, leurs biens et leur dignité.

Profondément affecté par ces actes ignobles, le Groupe de Travail de la Société Civile s'incline devant la mémoire de ces victimes innocentes et présente à leurs familles, ses condoléances les plus émues.

Le Groupe de Travail de la Société Civile rappelle au Gouvernement et à la Communauté internationale que les éléments à démobiliser et à désarmer avaient été clairement identifiés dans les Accords de Libreville de Janvier 2013 et s'étonne que ceux-ci deviennent des acteurs de démobilisation et désarmement dans un silence assourdissant et complice de tous. Nous précisons que les éléments de la séléka ont à maintes reprises démontré leur manque de professionnalisme dans ce domaine précis du désarmement.

Par conséquent, nous demandons instamment aux partenaires de la République Centrafricaine de mettre en œuvre un véritable programme cohérent de démobilisation de tous les acteurs retenus dans les accords de Libreville ;

Nous demandons avec insistance à nos compatriotes fidèles à l'ancien Président Bozizé de renoncer à l'utilisation anarchique des armes et la diffusion des propos qui enveniment une situation déjà délétère et avancée dont ils sont coresponsables ;

Nous exigeons du Gouvernement, la traduction dans les meilleurs délais des auteurs de ces actes criminels, ainsi que les auteurs intellectuels et leurs complices devant les juridictions nationales;

Nous demandons avec insistance à Madame le procureur près la Cour Pénale Internationale d'user de ses prérogatives pour ouvrir une enquête sur les crimes extrêmement graves commis à répétition en Centrafrique.

Fait à Bangui, le 24 août 2013

Pour le Groupe de Travail,  
Le Coordonnateur

**Gervais LAKOSSO**

